

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 49 (1911)  
**Heft:** 7

**Artikel:** La chasse au loup troublée  
**Autor:** Bourgeois, J.-L.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-207578>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dans lequel ils revendiquaient leurs justes droits, le gros Bellet s'avance au-devant du gouverneur.

— Seigneur gouverneur, demande-t-il d'une voix dont l'éclat fait reculer celui-ci, combien en coûte-t-il pour giffler un homme ?

Et le gouverneur lui ayant indiqué une somme, au hasard, le gros Bellet paye sur le champ et administre aussitôt deux retentissants soufflets au représentant du suzerain. Pan ! pan !

Emoi général ! Les gens d'Illicz craignent déjà pour eux les conséquences de l'audace inconcevable de leur chef.

Le gros Bellet, lui, ne bronche pas. Il n'a pas peur.

Et cette fière attitude tient en respect les gens du gouverneur, à qui ordre est donné de s'emparer de l'insolent. Ils n'osent approcher.

Mais le gros Bellet, conscient de son droit et surtout de sa force, se laisse appréhender et conduire à Sion. Il comparait devant la Diète, assemblée, et subit un interrogatoire serré.

Au bout de quelques instants, trouvant excessives et ennuyeuses les questions qui lui sont posées, il s'assied, bourre sa pipe et l'allume, à la barbe des membres de la Diète, stupéfaits.

Après un moment de silence, plus gênant pour les conseillers que pour le gros Bellet, qui envoie au plafond des panaches de fumée à faire bisquer une locomotive, le président, revenu de sa stupéfaction, reprend l'interrogatoire.

Le gros Bellet condescend à répondre un moment. Puis, estimant encore qu'on abuse de sa patience et de son bon vouloir, il se lève et donne sur la table du président un coup de poing d'une violence telle que tous les assistants, épouvantés, prennent la fuite.

Resté seul, le président décrète la remise du jugement et ordonne que, en attendant, le gros Bellet soit reconduit chez lui, à Illicz, « avec tous les honneurs qui lui sont dus ».

C'est en ces termes, ou à peu près, que le scénario de la représentation raconte les événements mémorables qui lui servent de thème. Il nous a semblé que ce récit pittoresque vaut bien celui de l'histoire, plus exact, peut-être.

Et maintenant, voici la chanson :

#### Le gros Bellet

Paroles du citoyen DARBELLY, sur l'air de  
*La Sainte alliance des Peuples*,  
de BÉRANGER.

Amis, chantons la force et le courage,  
D'un vieil ami de notre liberté  
Qui d'un tyran a su braver la rage  
Et confondit sa vile autorité.  
Dans un château, le repaire du crime,  
De sa valeur il reconnut l'effet,  
Répétons tous d'un concert unanime :  
Honneur au gros Bellet. (bis)

Du val d'Illicz il a conduit les braves.  
Tous à sa voix, remplis de fermeté,  
Prêtent serment de n'être plus esclaves  
Et s'arment contre un monstre détesté.  
Cet autre Tell avec fierté s'avance,  
De nos tyrans il chasse le Valet,  
Répétons tous : vive l'indépendance  
Honneur au gros Bellet. (bis)

Pour prévenir toute guerre intestine,  
Toujours il a su maintenir la paix ;  
Il empêcha le vol et la rapine,  
Jadis Agaune a senti ses bienfaits.  
Ce vieux guerrier, en vainqueur magnanime,  
Ami des lois et de l'humanité,  
Nous épargna bien plus d'une victime !  
Honneur au gros Bellet. (bis)

Nous l'avons vu marcher à la victoire,  
Accompagné des héros, ses amis.  
A leurs enfants, racontons leur histoire,  
Qu'ils soient comme eux braves, fermes, unis.  
Il vit encore, mais hélas, il succombe.  
Si l'Eternel près de lui l'appelait,  
Nous irions tous répéter sur sa tombe :  
Honneur au gros Bellet ! (bis)

**A l'école.** — Voyons toi, Bedou, dis-moi le nom de la grande bataille où Napoléon I<sup>er</sup> fut vaincu ?

— .....

— Tu ne trouves pas ?

— .....

— Voyons, Wa... Wa... Water...

Alors, Bedou, triomphant :

— Water-closet ! !

**C'est bien ça.** — Un jeune homme, un peu simple d'esprit, écrit à l'occasion des fêtes de l'an une lettre de félicitations à une dame charitable qui lui avait toujours montré de l'intérêt.

Après avoir raconté les menus faits de son humble vie :

« Je vous souhaite, dit-il en terminant son épître, pour la nouvelle année une bonne santé et pas trop d'ennuis, parce que je sais que les ennuis sont ennuyants et vous traquait joliment des moments qu'il y a. » — R.

#### L'CORBIAU ET L'RENARD

(Vieux patois normand).

On sait quel petit chef-d'œuvre d'esprit notre regretté collaborateur Louis Favrat a fait, en traduisant en patois du Gros de Vaud, la fable *Le corbeau et le renard*, de La Fontaine. Nos lecteurs trouveront peut-être intérêt à une comparaison avec la traduction de la même fable, en vieux patois normand, par un auteur dont le nom nous est inconnu.

(J. M.)

**U**NE faie, un corbiau agrippé sur un baleux qu'était d'ho, un fromage blanc au lait calbot et i s'en fut s'juquer su un gros nouyé pou y faire sa boustifaillie.

» Dans s'tentréfaite, un vieux renard qu'était un finot et qui n'avait rien mâqué d'pis une bonne écousse, rinbinet à va la briyère pou vaie si i n'allait point trouvé queque chose à s'mette dans l'gaviau. L'passit justement dans l's'envi-rons d'l'arbe où qu'était jerqué l'oisiau, son fromage dans l'bec, tout prêt à l'baffrer.

» L'renard qu'était allouvi et quasiment faim-vallier, sitôt qu'il sentut l'goût du fromage, i s'dit en tout par li, faut qué j'lâche dé yin chipper s'naubaine ! Ça n'manquit point, v'là qui s'apprêchit bin jentiment d'loisau qu'était point trop dégougmé ni déluré, n'tout et y yin comme çà d'un ai de soupe-douce : Bonjour, moussieu du Corbiau, j'vous faisons bin not' compliment, ma fe d'Gieu j'êtes tout d'meinme biau gas et bin raquinqué itou et si v'chantais aussi bin qu'v'savais eun bonne façon, v's'êtes bin sûr l'roué d'c'bouais-là.

» Quand l'corbiau s'entendit alosé d'la sorte, i fut bin héreux et bin èse et pou montré sa belle voix, i s'met à ouvri un grandissime bec et v'la son fromage chû su des blaïtes qui s'trouvaient à c't'endrait. L'renard qui l'reluquait d'bicoïn, n'fit point l'dégailleux et ramassit l'fromage et i dit au corbiau :

— Mon bon moussieu, apprenait que c'tici qu'écoute les flatteux est toujou leux dupes et qué l's'enjoleux vivent aux crochets d'ceux qui reçoivent leux alos.

» L'oisiau qu'était resté ébaubi comme un grand bégêt, jurit, mais un brin trop tard, qui n'se laisserait pus emberlificoter par l'clapot, ni l'bagoût d'ces renards-là. »

#### A méditer.

Quel est le meilleur gouvernement ?  
Celui qui nous apprend à nous gouverner nous-mêmes.

\*

Quel est le meilleur des professeurs ?  
Celui qui enseigne à ses élèves à se passer de lui, et à étudier par eux-mêmes.

**Au marché aux poissons.** — Est-il au moins frais, votre poisson ?

— S'il est frais ! Peut-on dire ainsi. Il a été pris ce matin. Sentez-vous, il est encore tout chaud !

**Embarras du choix.** — Eh bien ! ma petite Elise, que désires-tu recevoir?... une petite sœur... un petit frère?...

— Oh ! ça m'est égal !

— Mais à moi aussi, chérie, ça m'est égal !

— Alors !... je préfère un petit zâne !... ma-man.

#### LA CHASSE AU LOUP TROUBLÉE

19 septembre 1688. — Nous sousignez déclarons qu'estant allé voir à Crissier la chasse du loup qui se faisoit par ordre de LL. EE., ayant demeuré quelque temps auprès des filez et entendu la battue, laquelle finie, une partie des communiens de Crissier sortant du Bois se pleignoient que certains Messieurs, qui estoient à la chasse du lièvre avec des chiens, ayans tiré un coup leur avoyent gasté et troublé leur chasse, estant une honte et que, s'ils n'en estoient chastiez comme eux se chastioient à la moindre faute qu'ils faisoient, qui gasteroient leurs hayes et leur filez ; que leur ayant crié qu'il falloit oster leurs fuzils, une partie des communiens respondirent qu'ils y estoient allez une vingtaine pour les cerner et prendre leurs fuzils.

Et tost après, nous, estans avec une partie d'iceux à l'entrée du bois, nous vismes venir quantité d'iceux communiens avec Messieurs les deux frères De Bon, le jeune sans fuzil, se plaignant qu'iceux le luy avoyent osté, et traicté luy et son frère comme s'ils eussent esté des voleurs de boys, montrant aussi sa cravate qu'ils luy avoyent deschirée. Et Mons<sup>r</sup> son frère, tenant son fuzil double par le milieu et deux communiens, l'un le tenant par la crosse et l'autre par le bout, ledit Mons<sup>r</sup> De Bon le jeune nous demandant justice de si rigoureux traictement. Les communiens respondants qu'ils leur en avoyent donné occasion, ayant gasté leur chasse et tiré un coup, à quoy respondit ledit De Bon le jeune qu'ils en avoyent menti et parloyent faussement, n'ayant tiré aucun coup. Et à l'instant l'aisné advoua d'avoir tiré un coup, sans desclarer pourquoi ; puis les communiens dire qu'ils luy avoyent osté son fuzil parce qu'il le leur avoit présenté à la gorge et couché en joue ; un d'iceux pour éviter un malheur iettat les mains dessus le fuzil pour le luy oster, montrant une égratignure que la pièce de fuzil luy avoit fait en un doigt. Et tost après vint un chien courant au pied dudit De Bon le jeune, qui fit crier les communiens que c'estoit la preuve qu'ils estoient à la chasse du lièvre, et de rechef un autre chien se prit dans un filet, un autre estant auprès. Ledit De Bon assurant qu'il les avoit enfermés et qu'ils s'estoient dérobez. En oultre ledit De Bon le jeune continuant ses plaintes, dit leur avoir offert de l'argent, mesme une montre pour la faute, au cas qu'il y en eut aucune.

Jehan Pierre Fallietaz.

Outre ce que dessus, que je rattifie, je declare que les communiens ont nié que Mons. De Bon leur hust offert de l'argent. En outre il est très vray que Messieurs les communiens ne voulurent jamais rendre le fusil qu'on ne leur eust donné ving cinq baches, et ce fust encor avec peine qu'on les y disposast. De plus, il m'a esté dit par quelques communiens qu'on avoit fait marcher Messieurs De Bon tout à travers les boues, ce que iatteste.

d'Eschamps.

J'ajouteray à la declaration de Monsieur le juge Fallietaz que je confirme en tous les points que Monsieur De Bons le jeune dit que ce qui

l'avoit obligé de présenter le fusil à quelques uns des communiens, c'estoit parec qu'il avoit veu qu'ils le mettoient en estat de le luy vouloir osier; il dit aussi qu'il prioit que son fusil fust visité, afin que l'on vit qu'il estoit chargé à basle. Les communiens ne voulurent point rendre le fusil qu'après avoir fait une seconde battue, et que ils leur ont donné vaint et cinq batz, qu'ils firent beaucoup de difficulté de prendre, disant que c'estoit à la considération de ces Messrs qui servent presentement de tesmoins.

César Gaudard.

Je souscript reconfirme les declarations de Messrs le Juge et Conseiller Gaudard.

J.-L. Bourgeois.

ARCHIVES CANTONALES.

**En quête de « turbin ».** — Ponchour, mocié, afé fous l'ufirage pour un lévrier?

— Merci, je ne vais pas à la chasse ..

— Oh ! che suis pas un lévrier chien, chè suis un lévrier taillère !

### VIEUX JEU

**A**n ! bigre, il a bien raison, ce chroniqueur français qui se plaint de la disparition de la politesse. Il est de fait qu'aujourd'hui, être poli, respectueux, est pour beaucoup de gens chose superflue ou démodée.

A quoi donc attribuer cela ? A beaucoup de choses. A notre vie à la course, fiévreuse, inquiète. A nos principes égalitaires, qui, pour très louables et très légitimes, n'en sont pas moins chez beaucoup de gens prétexte de s'affranchir de toute civilité.

« La politesse, a dit La Bruyère, n'exprime pas toujours la bonté, l'équité, la complaisance, la gratitude ; elle en donne du moins les apparences et fait paraître l'homme au dehors comme il devrait être intérieurement. »

Politesse n'est pas toujours, en effet, synonyme de franchise. Non point qu'elles soient incompatibles, au contraire. Mais la première, bien à tort, ne nous est souvent qu'un moyen de dissimuler des sentiments qu'il ne nous plaît point, et pour cause, de montrer à nu.

Qu'importe, après tout... Si l'homme n'avait ce moyen, il en trouverait un autre pour masquer les sentiments qu'il ne veut pas laisser voir. Il serait donc de mauvaise guerre de s'excuser de l'absence de politesse sur le désir d'être sincère. Comme nous l'avons dit plus haut, sincérité et politesse peuvent faire très bon ménage.

L'impolitesse, dit le chroniqueur auquel nous faisons allusion, nous livre l'homme moderne tel qu'il est : brutal et égoïste.

Ne vaut-il pas mieux pourtant, nous vous le demandons, le voir aimable, souriant, même au prix d'un petit accroec à la franchise; quand il s'agit, bien entendu, de personnes en présence de qui nous met le basard et avec qui l'on n'est pas appelé à entretenir des rapports suivis et plus étroits. C'est d'ailleurs ces personnes-là seulement dont la politesse peut être suspecte.

L'égalitarisme étroit, sectaire, que professent nombre de gens, ne tolère plus aucune supériorité, a tué le sentiment du respect.

« On croit supprimer les différences qui existent entre les hommes en supprimant leur expression. Traiter de gré à gré, et même sans gêne, un homme de mérite, c'est lui ôter son mérite ou s'en accorder un semblable. Procédé puéril, mais commode. La déférence est devenue une humiliation.

» L'âge même a perdu tout prestige, et il faut d'ailleurs convenir que les vieillards modernes font bien souvent tout ce qu'il peuvent pour être traités en jeunes gens, en vieux jeunes gens.

» Un bon petit arriviste croit franchir d'un pas la distance qui le sépare de ses devanciers en les saluant avec désinvolture (s'il les salue), en leur coupant la parole, en leur donnant à

entendre que leur place est prise. Le passé ne compte pas à ses yeux.

» Soyez armé et prêt à la lutte si vous voulez qu'on soit poli avec vous. Sinon on vous piétinera.

» Jamais la société n'a ressemblé davantage à un camp. Jamais elle n'a été si peu fraternelle. Autrefois, dans le monde, on déposait au vestiaire ses rogosités de caractère, ses violences, ses convoitises. Maintenant, on les traîne partout avec soi ».

L'égoïsme est la seconde cause de notre impolitesse. Subordonnant toutes choses à nous-mêmes, nous ne supportons plus aucune gêne. Puisqu'il ne s'agit plus que de se pousser soi-même, que de s'occuper de soi, à quoi bon ?

« On ne fera donc plus rien par égard pour autrui, pour la santé, le bonheur, le plaisir d'autrui, dit encore notre chroniqueur.

» On ne sera aimable que selon son intérêt, et avec les personnes qui pourront vous être utiles, et selon l'importance du service qu'on attend d'elles. On respectera le succès et la force. On amènera ses relations comme une forêt où l'on prépare ses coupes. Et l'on verra ces jeunes gens qui ne cèdent pas leur place aux dames, crainte de la plus petite fatigue ou du plus petit refroidissement, — ou ces maîtresses de maison qui ne s'occupent aucunement de leurs invités et se contentent, quand elles reçoivent, de poursuivre leur propre agrément. »

Ce sera charmant.

### La « sainte » guerre.

Un général, en guerre, écrivait à sa femme ce qui suit :

Tout va bien : j'ai fait un affreux carnage, Grâce au Dieu élément qui marche avec nous. Oh ! cher petit cœur, votre vieil époux Est décidément très vert pour son âge.

Chaque jour, je monte à cheval, je nage Dans le sang des morts tombés sous nos coups. Adieu ! Prenez soin de votre ménage Et remerciez le Seigneur très doux.

Post-scriptum. — Demain, nouvelles épreuves. Elevez à Dieu votre cœur chrétien, Afin que le sang coule encore à fleuves.

Mon bonheur sera, s'il n'arrive rien, De revoir ma femme et de l'aimer bien, Après avoir fait trente mille veuves !

(Pst.)

### DANS LA LUNE

**P**ENDANT la campagne d'Espagne, le capitaine Bugeaud, devenu depuis maréchal de France, lut dans un manuscrit tombé sous sa main, cette loi empirique :

« Le temps se comporte onze fois sur douze, pendant la durée de la lune, comme il s'est comporté au cinquième jour de la lune, si le sixième jour est resté le même qu'au cinquième.

« Et neuf fois sur douze comme le quatrième jour, si le sixième jour ressemble au quatrième. »

M. Bugeaud, ravi de cette découverte, fit l'épreuve de cette loi et la vit, paraît-il, se vérifier avec une régularité extraordinaire.

Agriculteur de 1815 à 1830, il la mit souvent en pratique; elle lui fit éviter, à l'époque de la fenaison et de la vendange, des pertes auxquelles aucun propriétaire voisin ne sut échapper. Gouverneur de l'Algérie, il ne faisait entrer les troupes en campagne qu'après le sixième jour de la lune; s'il se trouvait en expédition et que le mauvais temps lui fut prédit par la lune, rien ne l'empêchait de chercher un abri. C'est ainsi que toujours il préserva les colonnes placées sous ses ordres.

Partant de l'heure exacte de la nouvelle lune, il tenait compte, en outre, de la différence des trois quarts d'heure environ entre le temps de

la révolution de la terre autour de son axe et le temps de la révolution de la lune autour de la terre, c'est-à-dire qu'il ajoutait cinq heures au sixième jour écoulé, avant de se prononcer sur le temps qu'il devait craindre ou espérer.

Cette formule s'appelle la loi Bugeaud.

**Distinguons.** — C'était le soir. Un garçon boucher, pressé d'aller rejoindre ses amis ou son amie, fermait en hâte la boutique de son patron.

Arrive une cliente, qui demande une épaule de mouton.

Le garçon, contrarié, la sert en maugréant et hausse les épaules en signe d'impatience.

Le patron, qui le regarde :

— Dites-moi, François, je vous rappelle que vous n'êtes pas ici pour « hausser » les épaules, mais pour les « désosser ».

Excusez !

**Placement difficile.** — Une plaisanterie de feu Lemice-Terrière :

Il va aux bureaux d'un agent d'affaires véreux :

— Monsieur, vous vous chargez de la négociation de toutes sortes de fonds ?

— Oui, monsieur, fait l'autre avec impertinence.

— Eh bien, j'ai un fond de tristesse dont je voudrais me défaire.

**Vaudoiserie.** — Nous aurons vendredi prochain une première « vaudoise » au Kursaal. On y donnera *Ces poisons d'hommes*, une pièce de chez nous, bien amusante, dont l'auteur est M. A. Huguenin, rédacteur de la *Feuille d'avis de Renens*.

Bien montée, bien interprétée, cette pièce, de genre bouffe, aura très sûrement quelques belles salles et tentera nos sociétés dramatiques villageoises, auxquelles ne conviennent pas toujours les vaudevilles à la parisienne.

**Théâtre.** — Oh ! le Théâtre, quel succès ! On s'y presse. Chaque représentation confirme l'opinion première et générale que jamais nous n'avons eu à Lausanne une troupe aussi bonne. Vrai, nous sommes gâtés et c'est l'avis de plus d'un de nos hôtes étrangers que notre scène est une des meilleures de province, tant au point de vue du répertoire qu'à celui de l'interprétation et de la mise en scène, auxquelles M. Bonarel apporte tous ses soins.

Voici les spectacles de la semaine :

Dimanche 19 février, en matinée, *Miquette et sa mère*. — En soirée, *Magda*, pièce en 4 actes, de Sudermann, et *Le Pharmacien*, 1 acte de Max Maurey.

Mardi 21 février, 5<sup>e</sup> représentation populaire.

Jeudi 23 février, *Le Roi*, comédie en 4 actes de MM. de Fliers et Caillavel.

**Kursaal.** — Depuis mercredi et pour une semaine seulement nous avons le célèbre premier comique du Châtelet de Paris, M. Pougaud, le créateur de la *Marraine de Charley*.

Pougaud, qui à Paris est synonyme de joie et de gaieté, joue au Kursaal : *Le Costaud de la place Mab...*, une fantaisie dont il est l'auteur, et *Le 20,000<sup>me</sup>*, une charmante comédie. Il se produit dans un intermède de scènes comiques et chansonnettes, de sa création également. C'est un vrai régal.

La troupe du Kursaal paraît aussi avec le Vito-gramme.

Demain dimanche, seule matinée avec ce programme, à 2 1/2 h.

**Vers Sedan.** — Récit anecdotique — avec clichés — de la bataille du 1<sup>er</sup> septembre 1870, par Ernest-Marc Tissot, rédacteur à la *Feuille d'avis de Lausanne*. — Prix fr. 1.50. — En vente chez l'auteur, avenue de Montgibert, 8, à Lausanne, et au bureau de la *Feuille d'avis*, Palud.

**Draps de Berne** et milaines magnifiques. **Toilerie** et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à **Walther Gyax**, fabricant, à **Bleichenbach**.

**Rédaction :** Julien MONNET et Victor FAYRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO